Dans le milieu des soins, la majorité des accidents de travail concernent l'appareil locomoteur et sont liés :

- Aux manutentions
- A l'organisation du travail
- A une mauvaise utilisation des équipements…

Kiné Haute Garonne Prévention vous propose des formations adaptées à votre service pour correspondre au plus près à vos attentes et vos besoins.

Objectif

Diminuer la fréquence des lombalgies professionnelles et des TMS.
Diminuer la fréquence et la gravité des accidents de travail.
Diminuer l'absentéisme.
Améliorer le confort des résidents et sécuriser les manutentions
Participer à la démarche globale pluridisciplinaire de Prévention des TMS

Intervenant : des kinésithérapeutes, formateurs consultants en santé au travail.

Les différentes phases du programme :

1. Audit :

Pour s'adapter au mieux à vos besoins, nous réalisons un audit de votre demande.

2. Présentation en CHSCT :

Cette étape est indispensable pour impliquer tous les acteurs de la prévention au sein de votre établissement.

3. Information des salariés :

Pour sensibiliser vos salariés et les inciter à participer à la suite du programme, nous vous proposons une réunion d'information des salariés.
A l'issue de cette réunion, chaque salarié est libre de s'inscrire pour la suite du programme de Prévention, ce qui renforce l'engagement du salarié dans sa démarche préventive.

4. Visite Préparatoire :

Identifier les contraintes observables, réaliser des fiches de poste, prendre des prises de vues photos et vidéos qui nous serviront pendant la formation (Après accord de l'entreprise et des salariés)

5. Bilan individuel :

Pour permettre d'adapter le programme à l'ensemble des stagiaires, nous réalisons un bilan individuel avec chaque salarié.
Ce document confidentiel qui appartient au salarié, comprend un entretien suivi d'un questionnaire d'évaluation de ses représentations sur les TMS et un examen clinique spécifique.

6. Programme de formation :

Partie théorie

• Description et fonctionnement de l'appareil locomoteur
• Principes de confort et de sécurité concernant les manutentions de personnes
• Mobilier médicalisé, appareils et accessoires de manutention, aides techniques

Partie pratique

• Atelier « gymnastique préventive »
• Ateliers « manutention des personnes »
•Atelier « utilisation des appareils et accessoires de transfert »

7. Restitution en CHSCT :

Tout programme de Prévention fait l'objet d'une restitution en CHSCT, avec présentation des réponses aux questionnaires d'évaluation de formation proposés aux stagiaires en fin de programme.

8. Suivi :

Evaluation à distance 3 mois, 12mois
Réactivation

Formation :

3 ou 4 demi-journées, selon la formule choisie par l'entreprise, par groupe de 6 à 12 volontaires.

Public

Tout personnel intervenant auprès de patients et réalisant des manutentions de personnes

Basée sur la méthode PAMAL© (Prévention des Accidents et Maladies de l'Appareil Locomoteur), cette formation centrée sur les salariés, acteurs de leur santé est dotée de moyens pédagogiques de qualité et nécessite le soutien des différents acteurs de la Prévention des TMS de l'entreprise (direction, CHSCT, médecin du travail, ergonome...)

CONTACT :
Kiné Haute Garonne Prévention
20 Bouleverd Victor Hugo
31770 Colomiers
contact@khgp.fr
www.kine-haute-garonne-prevention.fr
Tel: 07 68 66 67 54

Organisme de Formation enregistré à la DIRRECTE sous le n° 76310839931
SIRET : 82162266900017

Manutention des personnes